

Quelles voies pour une meilleure valorisation de la coquille Saint Jacques de Quiberon/Belle Ile

Pays d'Auray

Fonds sollicités :

Region / Europe - FEAMP - DLAL

Axes :

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

Fiche Action :

Europe : Valoriser les produits, savoir-faire et patrimoines du territoire

Fonctionnement / Investissement :

Fonctionnement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins du Morbihan

N° SIRET : 53927446400012

Forme juridique : Syndicat professionnel / Organisation professionnelle

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 8.00

Montant du budget Annuel en k€ : 790445.00

Representant de la structure demandeuse : Olivier Le Nezet, Président

Representant technique du projet : Celine D'hardville, Chargé de mission, cdhardville@bretagne-peches.org

Adresse postale : 13 boulevard Louis Nail 56100 Lorient

Adresse électronique : cdpmem56@bretagne-peches.org

Tel : 0297370791

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

La pêche des coquilles Saint Jacques sur le gisement du quartier maritime d'Auray Vannes et de ses îles fait vivre 53 armements. Cette pêcherie représente environ 300 tonnes de coquilles Saint Jacques vendues entières pour un chiffre d'affaires de plus d'1 million d'euros. Cela représente pour les pêcheurs du Sud du Morbihan une activité économique

vitale. Or ce gisement, si important qu'il puisse être pour les pêcheurs d'Auray/Vannes, représente au niveau national moins de 1% des ventes. A ce titre, la coquille Saint Jacques de Quiberon ne se démarque pas sur le marché national et le prix de vente dépend directement des plus gros gisements comme celui de la baie de Seine ou plus proche, celui de Saint Briec. La saison 2018/2019 a été marquante pour les pêcheurs à ce sujet puisque la biomasse disponible sur le gisement de Baie de Seine était très importante (plus de 60 000 tonnes). L'ensemble des marchés potentiels ont été inondés et le prix de la coquille Saint Jacques est descendue en dessous de 2,50 €, là où elle se vendait au moins le double les campagnes précédentes. Cela a représenté un manque à gagner énorme pour les pêcheurs, d'autant que l'effort de pêche, dans l'optique d'une gestion durable du gisement, est resté maîtrisé à un niveau moyen. L'économie liée à l'exploitation des coquilles de Quiberon/Belle Ile a donc été fragilisée.

Il faut noter qu'une étude commanditée par la Criée de Quiberon et financée par l'Axe 4 du FEP avait été réalisée en 2011 suite à un phénomène d'ASP qui avait conduit à la fermeture des gisements de coquilles. Cette étude portait sur la faisabilité d'un atelier de décorticage dans les locaux de la Criée. Les pêcheurs n'avaient pas donné suite aux propositions de l'étude. Le présent projet intervient dans un contexte économique différent. D'autre part, le projet actuel visant à vérifier la piste du décorticage est sensiblement différent. Il ne s'agit pas d'étudier la faisabilité d'un atelier au sein de la Criée uniquement. Ainsi d'autres pistes de décorticage pourraient être envisagées : décorticage par machine auprès d'un prestataire, acquisition d'une décortiqueuse ambulante,... Enfin le projet actuel vise à évaluer l'ensemble des pistes de valorisation de la coquille de Quiberon/Belle Ile et non uniquement le décorticage.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

Dans ce contexte d'une augmentation générale des biomasses disponibles sur les gros gisements de coquilles Saint Jacques, les pêcheurs veulent explorer d'autres pistes de valorisation de la coquille Saint Jacques coraillée de Quiberon/Belle Ile. L'objectif est de faire ressortir les spécificités de cette coquille et de toucher de nouveaux marchés qui garantiraient un prix de la coquille viable pour l'ensemble des entreprises de pêche à effort de pêche constant. L'objectif est donc d'explorer la faisabilité et le gain potentiel de deux pistes d'ores et déjà identifiées par les pêcheurs et les principaux acheteurs : le marché de la coquille Saint Jacques décortiquée et la mise en place d'un label.

3 - Présentation resumée du projet

Conscient des problématiques de marché auxquelles fait face la pêcherie de coquille saint jacques depuis 2018, le CDPMEM 56 souhaite faire réaliser une étude visant à identifier et chiffrer les moyens de mieux valoriser la coquille saint jacques.

Plus précisément le CDPMEM 56 fera appel à un bureau d'étude qui devra vérifier l'opportunité des différentes pistes d'ores et déjà identifiées pour mieux valoriser la coquille saint jacques de la baie de Quiberon à savoir la mise en noix et la labellisation.

Le bureau d'étude réalisera dans une première phase un diagnostic de la correspondance entre biomasse, calendrier de pêche et marchés, des circuits de mise en marché présents, et des tendances du marché actuel et futur. Ce diagnostic sera réalisé en collaboration avec le CDPMEM 56 et la Criée de Quiberon.

A partir de ce diagnostic le bureau d'étude étudiera en phase 2, l'opportunité de créer une filière de décorticage et/ou mettre en place une labellisation. Pour chacune de ces pistes de valorisation, le bureau d'étude déterminera les conditions, les modalités, le coût et les potentialités de marché.

Les résultats de cette étude seront présentés en commission Coquille Saint Jacques du CDPMEM 56 et à ses élus. En fonction des résultats de l'étude et de l'adhésion de la pêcherie une seconde étude pourrait être lancée pour mettre en œuvre l'une et ou l'autre de ces pistes.

4 - Localisation

Localisation géographique :

C.C. Auray Quiberon Terre Atlantique, C.C. de Belle Ile en mer

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Confirmation de piste de résultat et postes maintenus en ETP

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Lancement marché	29/07/2019	
Copil lancement étude	23/09/2019	
COFIL rendu phase 1	11/11/2019	
COFIL final	11/03/2020	

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Quiberon est le principal port de débarquement pour la coquille Saint Jacques. Par ailleurs les pêcheurs concernés par la Coquille de la Baie de Quiberon/Belle Ile sont essentiellement immatriculés dans les quartiers maritimes d' Auray et de Vannes.

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

Le projet répond à plusieurs objectifs du GALPA :

*Augmenter la visibilité et la notoriété des activités et des produits du territoire

* Mieux structurer les filières localement

* Augmenter la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture et contribuer à la diversification des sources de revenus des professionnels

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?

La Coquille Saint Jacques représente un chiffre d'affaires important pour la pêcherie d'Auray-Vannes. Pour la première fois, une étude est menée sur l'opportunité de labellisation de ce produit d'exception.

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

Le projet est collectif à plusieurs titres. Le CDPMEM 56 en tant qu'organisme professionnel représente l'ensemble des pêcheurs morbihannais. Par ailleurs, le projet bénéficiera à l'ensemble des pêcheurs du Morbihan

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Les professionnels seront très largement associés au pilotage du projet au travers de la commission coquille saint Jacques du CDPMEM 56. Par ailleurs d'autres acteurs du territoire seront associés comme la Criée de Quiberon.

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

La pêcherie de Coquille Saint Jacques fait l'objet depuis plusieurs années d'une gestion durable (évaluation des stocks et des possibilités de pêches, mise en place de calendrier, réensemencement...). En valorisant mieux le produit coquille saint jacques, il s'agit d'assurer une meilleure rémunération des pêcheurs et de poursuivre une gestion durable de la ressource.

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

Le projet vise par sa nature à améliorer les conditions économiques de la pêche en assurant une meilleure valorisation du produit.

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

Le projet de valorisation vise directement à maintenir les effectifs de la pêche en termes d'emploi et de reprise d'entreprise

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

Les résultats de l'étude seront présentés à la commission coquilles saint jacques ainsi qu'au conseil du CDPMEM 56. Une fois les résultats validés, l'étude sera présentée à la CML et autres partenaires (Criée, OP,...)

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA :

Assujettissement à la TVA : Non

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR TTC)	%
Prestation Bureau d'étude	30 000.00	79.20
Frais de personnel (pilotage, animation, marché)	6 850.90	18.09
frais de structure	1 027.63	2.71
Total	37 878.53	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Europe - FEAMP - DLAL	15 151.41	40.06
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	15 151.41	40.06
Autofinancement public	7 515.70	19.87
Total	37 818.52	100.00

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date : 18/07/2018

Pour : Comité pour avis d'opportunité

Avis / Décision : FAVORABLE

Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 15 151.00 EUR

Fond mobilisé Région : 15 151.00 EUR

Explication / Commentaires :

Précisions apportées par la présentation orale du porteur de projet :

- La production de la coquille Saint-Jacques de la baie de Quiberon représente 1 % du tonnage national. La coquille est très peu connue du grand public vis-à-vis de ces concurrentes notamment celle de la baie de Saint-Brieuc. Sa qualité gustative est pourtant reconnue par les professionnels : son rendement de chair et son corail bien présent.
- La volonté des pêcheurs est de communiquer sur la qualité afin de conserver un gisement stable et un prix moyen leur permettant de vivre de cette pêche raisonnée.
- L'ambition du projet est d'élaborer une étude visant à identifier les moyens de valoriser la coquille Saint-Jacques. Plusieurs pistes devront être étudiées, dont la labellisation et le décorticage.
- Si l'enveloppe du budget est attribuée, l'étude serait lancée fin juillet afin d'obtenir des conclusions et un rapport de l'étude courant décembre.

Remarques émises suite à un échange avec les membres présents :

- Attention à ne pas refaire ce qui a été déjà fait - analyse de l'existant et des expériences précédentes nécessaires. Mme LESUEUR demande si les anciennes études effectuées sur cette question ont été prises en compte et analysées. Le contexte de ces anciennes études étant néanmoins différent. Concernant les différents labels existants, il est précisé

par le porteur de projet qu'a priori les labels type MSC ou label rouge avaient été étudiés mais sont trop coûteux pour la taille de la pêcherie.

- l'étude doit s'attacher à définir le PLUS de la Saint jacques de Quiberon par rapport aux autres : la qualité, le gout...
- Concernant le décorticage, M. BOURBON, mareyeur à La Trinité, met en avant les normes sanitaires qui sont très contraignantes et donc coûteuses.
- Mme LESUEUR fait part de son souhait de participer au COPIL de ce projet.
- Il est rappelé l'obligation de communiquer sur les résultats de l'étude dans le cadre du financement FEAMP : rendre disponible les résultats de cette étude - prévoir une large diffusion
- Il serait intéressant de construire l'étude sur des scénarios intégrant différentes hypothèses afin de rendre pérenne l'étude et d'analyser les résultats selon l'évolution du gisement.

Avis favorable (24 avis favorables, 2 avis favorables avec réserve) - 8 critères sur 8 atteints

Océans plastifiés

Pays d'Auray

Fonds sollicités :

Region / Europe - FEAMP - DLAL

Axes :

"Travailler en Pays d'Auray" : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire

Fiche Action :

Europe : Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production

Fonctionnement / Investissement :

Fonctionnement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : Questembert Communauté

N° SIRET : 245 614 383 00

Forme juridique : EPCI

Nombre d'habitants : 23400

L'entité appartient à un groupe : Oui

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 90.00

Montant du budget Annuel en k€ : 16245631.00

Chiffre d'affaires annuel en k€ : 8472512.00

Total bilan annuel en k€ : 6659244.00

Representant de la structure demandeuse : Costa Ribeiro Gomes, Marie-Claude, Présidente

Representant technique du projet : Elisabeth Nouel , Chargée de prévention Déchets, e.nouel@qc.bzh

Adresse postale : 8 Avenue de La Gare 56 Questembert

Adresse électronique : dechets@qc.bzh

Tel : 02.97.26.76.94

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

Le projet est né de la rencontre entre la Communauté de Communes et l'association Expédition MED et la volonté

partagée de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement. L'association basée sur Questembert, œuvre pour lutter contre les pollutions plastiques dans les océans et recherche des solutions pour les protéger et les valoriser durablement.

Pour le service environnement dans le cadre de son plan de prévention déchet,

Pour le service culturel (Réseau des médiathèques et Digitales) dans le cadre de ses missions d'informations pour l'un, ou de vulgarisation au travers d'œuvres artistiques pour l'autre, et conscient que l'art et la culture peuvent participer au changement.

Ainsi les deux services communautaires, après la découverte de l'exposition "Océans Plastifiés", ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un programme sur l'année scolaire 2019/2020 autour de cette thématique et dans l'objectif de sensibiliser par des portes d'entrées et des axes le public le plus large possible.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

Les objectifs sont :

- d'informer la population (grand public, public spécifique -scolaires,...) sur l'état de pollution des nos mers et océans, causé par les flots de déchets déversés quotidiennement ;
- d'alerter sur l'impact de nos déchets, bien en amont de cet environnement marin ;
- de sensibiliser aux gestes qui peuvent modifier et améliorer nos comportements et habitudes de vie et de consommation. Il s'agit d'encourager l'achat responsable, faire connaître l'éco-conception, les démarches zéro déchet, de débattre et pratiquer...

Les améliorations attendues :

- prise de conscience de l'urgence d'agir et d'être acteur du changement
- réduction des déchets collectés, faire tendre un maximum de famille vers le zéro déchet, l'arrêt de l'achat de plastiques à usage unique et la réduction d'achat de produit sur-emballés.
- réduire les apports en déchetterie et notamment dans la benne tous venant.
- développer les animations "nettoyons la nature" sous forme de marches, courses à pieds ou opérations pédagogiques scolaires
- augmenter les tonnages qui recirculent lors des zones de gratuité pour favoriser le réemploi.

3 - Présentation resumée du projet

Projet : Sensibiliser la population à l'impact de nos déchets sur notre environnement et en particulier sur les océans

Le projet s'appuie sur différentes approches pédagogiques complémentaires les unes aux autres :

* des approches cognitives, scientifiques et ludiques permettant de transmettre des connaissances et savoirs via l'expérience scientifique et le jeu (avec l'exposition et les animations en classe)

* des approches sensorielles et créatives mobilisant la sensibilité du récepteur en s'appuyant sur différentes formes d'art (arts plastiques...) avec l'intervention de différents artistes sur l'année

1/ Septembre 2019 – Juin 2020 : animations scolaires

Animations dans les établissements scolaires :

Durant l'année scolaire 2019-2020, des animations en classe et sorties "nettoyage de plages" seront proposées aux

écoles, collèges et lycées, organisées et réalisées par le service environnement de QC (Elisabeth Nouel, chargée de prévention). Un nettoyage de plage sera réalisé avec l'intervention des professionnels du Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Sud.

2/ Octobre 2019 : Animation maison des jeunes

La maison des jeunes et l'association Expédition MED vont s'associer à la création d'un monstre en déchets qui prendra place dans l'exposition "Océans plastifiés".

3/ Novembre 2020 : sensibilisation et animations tout public "Zéro déchet " dans les médiathèques du territoire

L'art du Furoshiki, une alternative aux sacs plastiques – Par Aurélie Marrec, l'Atelier du furoshiki :

-- Exposition « Emballage furoshiki, zéro déchet » du 09 au 30 novembre - Médiathèque de Malansac

- Ateliers « L'art du furoshiki » 26 novembre – Public ados-adultes dès 14 ans - Médiathèque de Malansac

- Ateliers « L'art du furoshiki » 27 novembre – Public parents-enfants dès 8 ans - Médiathèque à déterminer

- Ateliers « L'art du furoshiki » 30 novembre – Public parents-enfants dès 8 ans - Médiathèque de Le Cours

- Ateliers « L'art du furoshiki » 30 novembre – Public adultes dès 14 ans - Médiathèque à déterminer

Créer vos jeux, une démarche écocitoyenne - Par Simon Thuillier, association Jeux Vagabonds :

- Ateliers de création de jeux de société en bois - Public dès 8/10 ans - Samedi 16 novembre - Médiathèque de Caden

- Ateliers de création de jeux de société en bois - Public dès 8/10 ans - Samedi 16 novembre - Médiathèque à déterminer

Achats et promotion de documents à emprunter ou à consulter sur place (livres, dvd, sites web, applications, jeux...) en lien avec l'achat responsable, les démarches zéro déchet...

4/ 04 Février 2020 : Ciné-débat "Océans, le mystère plastique" à l'Iris Cinéma - Questembert

Projection documentaire du film de Vincent Pérez (2016) organisée par le service du réseau des médiathèques et le service environnement au Cinéma Iris suivie d'un débat avec les professionnels du Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Sud et Bruno Dumontet, fondateur d'Expédition Med.

Médiathèque délocalisée au cinéma : Choix de documents (livres, dvd, sites web, applications, jeux...) issus de la sélection des bibliothécaires du territoire, à consulter avant ou après la projection avec la possibilité de les emprunter pour les abonnés

5/ 06 mars – 03 mai 2020 : Exposition + ateliers « Entrelacs » (Sculptures | Papier) de l'artiste Hélène Siellez au centre culturel Les Digitales - Caden

Exposition et ateliers à partir de matériaux recyclés

Hélène Siellez, plasticienne, présente des volumes, des textures et des sculptures, à partir de matériaux recyclés. La conception, l'expérimentation et la production de ses réalisations sont créées à partir de matériaux de rebut ou d'objets délaissés du quotidien, plus particulièrement de prospectus et de magazines.

6/ 14 mars au 12 avril 2020 : Exposition « Océans Plastifiés » au centre culturel l'Asphodèle - Questembert

14 Mars : Inauguration/vernissage

Exposition tout public présente dans la salle polyvalente de l'Asphodèle. Accueil des établissements scolaires en semaine + grand public le soir et weekend. Expédition MED est une association de protection de l'environnement marin qui s'est donnée pour mission de soutenir la recherche scientifique sur la pollution par les déchets plastiques en mer. Une collecte de déchets organisée sur toute la façade Atlantique met en évidence la gravité de la situation.

14 mars : présence des médiathèques pour une présentation et emprunts de documents (médiathèque délocalisée)

7/ 24 mars 2020 : Conférence-débat « Océans plastifiés, une bombe à retardement écologique »

au centre culturel l'Asphodèle - Questembert

Conférence par Bruno Dumontet, fondateur d'Expédition MED, suivie d'échanges avec le public

8/ Fin mars 2020 : Projet artistique avec le sculpteur/plasticien Rémi Tassou

Lancement du projet de création d'une œuvre « Une planète » par Rémi Tassou à partir de téléphones récupérés par les habitants du territoire (avec l'aide de différents partenaires écoles, collèges, lycées, service enfance jeunesse, associations...).

Objectif : prise de conscience par les habitants des matériaux rares, polluants (exemple : plastique, aluminium, zinc...) utilisés au quotidien et la question de leur recyclage.

2021 : exposition des œuvres de l'artiste + présentation de l'œuvre réalisée à partir de la collecte par les habitants.

Œuvre qui sera acquise par QC.

9/ Mars - Avril 2020 : Résonance dans les 13 médiathèques du territoire

Extraits photographiques de l'exposition « Océans plastifiés »

Visionnage de films aux heures d'ouvertures, Mise en valeur de documents (livres, dvd, sites web, applications, jeux...), animations régulières (bébés-lecteurs/heure du conte...) axées sur la thématique de l'environnement.

Passerelle vers les services enfance-jeunesse (accueils de loisirs, maisons des jeunes) et avec les services péri-scolaires (temps d'accueil du matin et du soir) des 13 communes du territoire pour des relais (médiathèque hors les murs...)

10/ Printemps 2020 : Nettoyage de plage pour le grand public organisé en partenariat avec les professionnels du Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Sud.

4 - Localisation

Localisation géographique :

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Intercommunal

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Qualitatif :

- Enquête sur les changements de pratique et de consommation envisagés à l'issue des animations : urne de votes
- Livre d'or /mur d'expression (en sortie d'exposition)
- Enquête de satisfaction sur les animations proposées

Quantitatif :

- Nombre de participants par activité et au global.

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Animation scolaire	02/09/2019	Intervention dans l'ensemble des établissements scolaires du territoire à partir du cycle3. Séance de sensibilisation et/ou sortie nettoignons la nature
Création d'une oeuvre en déchets	09/10/2019	La maison des jeunes et l'association Expédition MED vont s'associer à la création d'un monstre en déchets qui prendra place dans l'exposition "Océans plastifiés".
L'art du Furoshiki	09/11/2019	Par Aurélie Marrec, l'atelier du furoshiki - Exposition « Emballage furoshiki, zéro déchet » Du 09 au 30 novembre - Médiathèque de Malansac - Ateliers « L'art du furoshiki » 26 et 30 novembre – Médiathèques de Malansac et de Le Cours
Créer vos jeux, une démarche écocitoyenne	16/11/2019	Ateliers de création de jeux de société en bois avec l'association Jeux vagabonds Public dès 8/10 ans - Samedi 16 novembre - Médiathèque de Caden Organisé par le réseau des médiathèques
Soirée ciné-débat	04/02/2020	Une projection documentaire Cinéma Iris suivie d'un débat avec les professionnels du Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Sud Bruno Dumontet et d'un prêt de documents des médiathèques aux abonnés du réseau (médiathèque délocalisée au cinéma).
Résonnance dans les 13 médiathèques du territoire	02/03/2020	Résonnance dans les 13 médiathèques du territoire Extraits photographiques de l'exposition « Océans plastifiés » Sélections documentaires / jeux / visionnage de films
Lancement projet sculpture Remi Tassou	02/03/2020	Création d'une oeuvre « Une planète » à partir de téléphones récupérés par les habitants du territoire (avec l'aide de différents partenaires écoles, collèges, lycées, service enfance jeunesse, associations....). Objectif : prise se conscience par les habitants des matériaux rares, polluants (exemple : plastique, aluminium, zinc...) utilisés au quotidien et la question de leur recyclage. Fin 2021 : exposition des œuvres de l'artiste + présentation de l'œuvre réalisée à acheter ensuite par QC
Exposition « Entrelacs » d'Hélène Siellez aux Digitales	06/03/2020	Hélène Siellez, plasticienne, présente des volumes, des textures et des sculptures, à partir de matériaux recyclés. du 6 mars – 3 mai
Exposition « Océans Plastifiés »	14/03/2020	14 Mars : Inauguration à l'Asphodèle Durée de l'exposition 1 mois Exposition tout public présente dans la salle polyvalente de l'Asphodèle. Accueil des établissements scolaires en semaine + grand public le soir et weekend. Expédition MED est une association de protection de l'environnement marin qui s'est donnée pour mission de soutenir la recherche scientifique sur la pollution par les déchets plastiques en mer. Une collecte de déchets organisée sur toute la façade Atlantique met en évidence la gravité de la situation.En dévoilant sans concession cette invasion des déchets plastiques, Expédition MED souhaite sensibiliser les visiteurs, des plus petits aux plus grands, aux dangers des rejets et abandons des déchets en les invitant à changer leurs comportements.

Conférence-débat « Océans
plastifiés, une bombe à
retardement écologique » le
mardi 24 mars à 20h à

24/03/2020

Conférence par Bruno Dumontet, fondateur d'Expédition MED

Durée 45 mn + intervention du public

le mardi 24 mars à 20h à l'Asphodèle

Nettoyage de plage avec le CRC 16/05/2020

Nettoyage de plage avec le grand public en partenariat avec le Conseil Régional de la Conchyliculture. La date est à définir

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Le projet se déroulera sur le territoire du Pays de Vannes, sur les communes de Questembert Communauté. Un lien avec la façade littorale du Pays de Vannes sera fait à travers le partenariat avec le CRC Bretagne Sud et les professionnels de l'ostréiculture.

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

Le projet a pour but de faire prendre conscience à l'ensemble des usagers du territoire de Questembert Communauté de l'impact de nos pratiques de consommation sur les océans. Le projet répond pleinement à l'objectif de sensibilisation des usagers à la préservation de la qualité des ressources défini dans la fiche-action "Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production".

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?

Notre projet apparaît innovant pour trois raisons :

* L'approche systémique de la sensibilisation : le fait qu'une communauté de communes rurale sur le plan économique et paysager aborde une problématique concernant de près la préservation du littoral et des océans démontre d'une orientation peu souvent prise.

* L'outil utilisé et le partenariat public privé : le partenariat entre notre Communauté de communes et une association comme Expédition Med n'est pas courant. Par ailleurs, l'exposition sur laquelle s'appuie nos services pour réaliser le projet est un support assez innovant dans la mesure où il fait appel à des approches pédagogiques nouvelles et où encore aucune exposition de ce type n'a été créée en France.

* Le lien entre dimension culturelle et projet de sensibilisation et la création artistique utilisée comme médiateur : dans un souci de transversalité et de croisement des regards sur un sujet sensible, le projet fait intervenir le service des déchets et le service culture de la communauté de communes.

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

La Communauté de communes est par définition un opérateur collectif puisqu'elle agit pour le compte de ses communes membres.

Par ailleurs, le projet a une cible grand public via des expositions, des supports en réseau des médiathèques, des ateliers et débats. et scolaire via des interventions en classes, nettoyage de zones naturelles ainsi qu'une visite d'exposition .

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Les professionnels de la conchyliculture sont impliqués à travers un partenariat avec le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud, avec lequel 2 actions sont prévues :

- une intervention en soirée ciné-débats sur le lien entre activités conchylicoles et préservation du milieu marin
- un ramassage collectif de déchets sur la plage en présence des ostréiculteurs du littoral du Pays de Vannes

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

Il s'agit d'un projet d'éducation à l'environnement visant à sensibiliser la population sur l'impact de leurs déchets sur notre environnement et plus particulièrement ces déchets qui finissent dans nos mers et nos océans. L'objectif étant l'information, la prise de conscience des dégâts déjà causés et l'incitation à l'action et au changement.

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

C'est un projet communautaire porté par le service déchets et le service culturel et sans visée lucrative. Les dépenses non aidées seront prises en charge par la Communauté de Communes.

A l'issue de cette année il restera un support de communication grand public sur la thématique, une séquence d'animation scolaire qui sera reproposé et des supports disponibles en médiathèques (livres, vidéos).

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

Ce projet aidera l'association Expédition MED ainsi que les artistes qui exposeront aux Digitales ou vendront leurs supports (livres, vidéos..) au réseau des médiathèques.

Indirectement, si la population réduit la quantité de déchets jetés dans la nature, les activités économiques côtières souffriront moins de ces pollutions et se porteront mieux.

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

Le projet sera communiqué sur le territoire via la presse, radio, les réseaux sociaux, site internet, affichage abris bus

Un bilan sera communiqué en Septembre 2020 via la lettre d'info et le site internet communautaire sur la fréquentation des opérations de sensibilisations effectuées dans l'année.

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA :

Assujettissement à la TVA :

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Expédition Med : Exposition + débat + conférence + Supports (photos) pour médiathèques	3 800.00	13.72
Transports scolaires	5 000.00	18.05
Communication : affiche bus, bâches, affiches A3, flyers, Web	1 800.00	6.50
Renfort pour l'animation	3 500.00	12.64
Location salle + film Ciné-Débat	500.00	1.81
Médiathèques - Ateliers de création avec prestations d'animation	2 900.00	10.47
Location d'expositions	2 500.00	9.03
Création d'une oeuvre artistique unique - Rémi Tassou	7 000.00	25.27
Médiathèques - Achat de documents thématiques livres + dvd	700.00	2.53
Total	27 700.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)	%
Europe - FEAMP - DLAL	11 080.00	40.00
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	11 080.00	40.00
Autofinancement public	5 540.00	20.00
Total	27 700.00	100.00

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date : 18/07/2019

Pour : Comité pour avis d'opportunité

Avis / Décision : FAVORABLE SOUS RESERVES

Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 11 080.00 EUR

Fond mobilisé Region : 11 080.00 EUR

Explication / Commentaires :

Précisions apportées par la présentation orale du porteur de projet :

- La création de l'œuvre artistique unique impliquera les adolescents de la maison des jeunes
- Les étudiants de la section plasturgie du lycée Marcellin-Berthelot de Questembert seront impliqués dans ce projet (accord du directeur de la formation). Le but est de faire évoluer ensemble la recyclabilité des plastiques et l'intégration de la notion d'éco-conception dans ces filières.

Remarques émises suite à un échange avec les membres présents :

- Le projet est très vertueux et est intéressant de par son échelle (bassin versant) et par l'implication des jeunes.
- Mr GUERNEVE émet comme idée un rapprochement avec une association présente sur Arzon qui traite de la question

des mégots comme gisement important de la pollution des océans

- Il sera justement primordial d'intégrer à ce projet la notion de bassins versants et de rivières.
- Attention au public visé par le nettoyage des plages, Mme MARIE de par son expérience professionnelle émet une réserve sur le public des enfants qui ramassent les déchets des adultes et le message qui peut être véhiculé par cette action.

Avis favorable sous réserves (1 avis favorable, 25 avis favorables sous réserves) - 8 critères sur 8 atteints

Réserves à lever :

- Nécessité de plus impliquer les professionnels du secteur halieutique notamment les pêcheurs qui peuvent apporter un témoignage sur ce problème de déchets plastiques ;
- Prévoir une action auprès des jeunes sur les métiers (partenariat avec le lycée maritime, rencontre de professionnels...).

20 ans après l'Erika : la pollution maritime, un risque toujours d'actualité

Pays d'Auray

Fonds sollicités :

Region / Europe - FEAMP - DLAL

Fiche Action :

Europe : Contribuer à l'amélioration de la qualité des milieux de production

Fonctionnement / Investissement :

Fonctionnement

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom porteur : VIGIPOL

N° SIRET : 25290134300035

Forme juridique : Syndicat Mixte

Nombre de salariés ou d'agents (ETP) : 3.50

Montant du budget Annuel en k€ : 356.00

Representant de la structure demandeuse : Joël LE JEUNE, Président

Representant technique du projet : Sophie BAHÉ, Directrice, sophie.bahe@vigipol.org

Adresse postale : 1 Rue Claude Chappe 22300 Lannion

Adresse électronique : vigipol@vigipol.org

Tel : 0296158490

CARACTERISTIQUES DU PROJET

1 - Eléments de contexte

Le Syndicat mixte de protection du littoral breton, communément appelé Vigipol, a été créé à la suite de l'Amoco Cadiz en 1978 pour fédérer les collectivités victimes de la marée noire, obtenir la condamnation du pollueur et une juste indemnisation des dommages. Il ne cesse d'évoluer pour s'adapter aux risques de pollution maritime, aux enjeux de préservation des territoires et aux besoins des collectivités littorales. Vigipol rassemble aujourd'hui 130 communes du

littoral breton, les départements du Finistère, des Côtes d'Armor et de la Manche, ainsi que la région Bretagne. Il défend les intérêts de ses adhérents face aux risques issus du transport maritime au large des côtes bretonnes, au travers de missions de prévention des accidents, de préparation des collectivités à la gestion des pollutions maritimes, d'assistance des communes littorales en cas de crise et de réparation des dommages.

Le territoire de Vigipol couvrait au départ les collectivités polluées par la marée noire de l'Amoco Cadiz en 1978 : de Ploudalmézeau (Finistère) à l'île de Bréhat (Côtes d'Armor). Il s'est ensuite progressivement étendu dans les années 2000 sur le littoral Nord de la Bretagne puis sur la côte Sud de la Bretagne à partir de 2015. Le conseil régional de Bretagne a rejoint Vigipol en 2008 pour faire de la Bretagne une région engagée et mobilisée face aux risques issus du transport maritime. Il promeut et soutient l'extension de Vigipol sur toute la région.

A ce jour, seules dix communes littorales du Morbihan (sur 65) font partie de Vigipol (Bangor, Belz, Erdeven, Etel, Le Palais, Locmaria, Locoal-Mendon, Plouhinec, Sainte-Hélène et Sauzon) ; aucun EPCI, le Département non plus. Or, le risque de pollution maritime au large des côtes morbihannaises demeure, comme en témoigne le récent accident du Grande America. La marée noire de l'Erika, dont le Morbihan eut fortement à pâtir en décembre 1999, a laissé des traces mais la conscience de la persistance du risque s'étiolo.

Le vingtième anniversaire de cette catastrophe est l'occasion de s'interroger sur la réalité du risque de pollution maritime aujourd'hui et de mobiliser l'ensemble des acteurs du littoral.

2 - Objectifs du projet / Améliorations attendues

- + Établir un diagnostic du risque de pollution au large du Morbihan
- + Sensibiliser les collectivités et autres acteurs du littoral au risque de pollution maritime et à la nécessité de se préparer
- + Préparer les territoires à lutter contre les pollutions maritimes en amorçant la généralisation des démarches Infra POLMAR sur l'ensemble du littoral du Morbihan

3 - Présentation resumée du projet

A noter en préambule :

Le périmètre géographique du projet faisant l'objet de cette présente demande de financement DLAL FEAMP s'étale sur deux territoires GALPA :

- Pays de Vannes-Auray
- Pays de Lorient

Les dépenses doivent donc être répartie entre ces 2 territoires. La clé de répartition proposée est le nombre d'EPCI littorales concernées :

- 4 EPCI pour le Pays de Vannes-Auray
- 3 EPCI pour le Pays de Lorient.

Les dépenses seront donc proratisées de la façon suivante :

- 57% portées par le Pays de Vannes-Auray
- 43% par le Pays de Lorient

Sur ces 2 territoires GALPA, le syndicat mixte Vigipol souhaite s'interroger sur la réalité du risque de pollution maritime aujourd'hui et mobiliser l'ensemble des acteurs du littoral sur cette problématique.

Présentation resumée de l'étude proposée :

1. CONNAÎTRE LE RISQUE DE POLLUTION MARITIME DANS LE MORBIHAN 20 ANS APRÈS L'ERIKA

1.1. Bilan de la marée noire de l'Erika 20 ans après

1.2. Analyse des accidents et pollutions ayant touché le Morbihan depuis 1999

1.3. Enquête sur la perception et la conscience du risque chez les acteurs du littoral (collectivités, professionnels, organismes en charge de l'environnement, État, associations, etc.)

1.4. Diagnostic :

+ Quel est le risque de pollution maritime aujourd'hui au large des côtes morbihannaises ?

+ Quel est le niveau de préparation globale de l'ensemble des acteurs aujourd'hui ? Quelles évolutions en 20 ans ?

+ Quels sont les besoins aujourd'hui pour se préparer à lutter contre une pollution maritime ?

2. SENSIBILISER LES COLLECTIVITÉS ET AUTRES ACTEURS DU LITTORAL AU RISQUE DE POLLUTION MARITIME AUJOURD'HUI ET À LA NÉCESSITÉ DE SE PRÉPARER

2.1. Contribuer aux événements organisés à l'occasion des 20 ans de l'Erika en particulier en lien avec Belle-Île-en-Mer

2.2. Diffuser et valoriser les connaissances acquises sur le risque de pollution maritime dans le Morbihan (synthèse de l'action 1) : rédaction, conception, impression et diffusion de différents supports de communication : plaquette, rouleaux, exposition itinérante, etc.

2.3. Réaliser et diffuser un document de sensibilisation intitulé : « Les collectivités face au risque de pollution maritime » : rédaction, conception graphique, impression => diffusion au printemps 2020 pour sensibiliser les nouveaux élus après les élections municipales

2.4. Développer un nouveau site Internet destiné à sensibiliser sur le risque de pollution maritime

2.5. Organiser des réunions de sensibilisation à destination des acteurs du territoire et des conférences grand public : une conférence et une réunion de sensibilisation sur chaque EPCI littoral du département

3. CONTRIBUER À LA GÉNÉRALISATION DES DÉMARCHES INFRA POLMAR SUR L'ENSEMBLE DU LITTORAL DU MORBIHAN

3.1. Créer des synergies entre les acteurs du territoire impliqués dans la gestion des macro-déchets et en cas de pollution maritime (collectivités, professionnels, organismes en charge de l'environnement, État, associations, etc.) : bonnes pratiques en matière de gestion des macro-déchets, signalement des arrivages à la côte, diffusion de l'alerte, consignes de prudence, prise en compte de leur connaissance du territoire dans la définition de la stratégie de lutte antipollution, etc.

3.2. Analyser la vulnérabilité des territoires à la pollution maritime en lien avec les organismes en charge de l'environnement, les professionnels, l'État et les associations : analyse des enjeux, élaboration de la cartographie opérationnelle « Infra POLMAR », définition de préconisations de nettoyage en fonction des sites, etc.

3.3. Soutenir la généralisation des démarches Infra POLMAR sur l'ensemble du littoral morbihannais : constitution des réseaux de référents « Infra POLMAR », complémentarité entre le dispositif ORSEC POLMAR de l'État et Infra POLMAR des collectivités, formation aux missions de reconnaissance et au signalement des arrivages à la côte (agents des collectivités, des organismes environnementaux, professionnels de la mer et associations), rédaction d'une fiche-type « Pollution maritime » DICRIM et PCS

4 - Localisation

Localisation géographique :

Secteur concerné par le projet (rayonnement)

Communal, Intercommunal, Départemental, Régional

Quartier prioritaire de la politique de la ville

Le projet est localisé dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

Le projet impacte un quartier prioritaire de la politique de la ville : Non

5 - Résultat attendu

Indicateur n°1 : Collectivités sensibilisées (élus et agents) : 44 communes, 4 EPCI, 1 Département

Indicateur n°2 : Partenaires associés : 14

+ Organismes professionnels en lien avec la mer : 4 (comité départemental des pêches, comité régional de la conchyliculture, Agence de Développement du Tourisme du Morbihan, CESER Bretagne)

+ Organismes en charge de la gestion de l'environnement : 5 (Syndicat Mixte de la Ria d'Étel, Syndicat mixte Grand site « Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon », Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Institut d'Aménagement de la Vilaine, Conservatoire du littoral)

+ Associations de protection de l'environnement : 3 (CPIE Belle-Île-en-Mer, Volée de piafs, ANSEL)

+ Services de l'État : 2 (SIDPC, DDTM)

Indicateur n°3 : Livrables : 4

+ Module de sensibilisation sur le risque de pollution maritime dans le Morbihan

+ Document de sensibilisation « La collectivité face au risque de pollution maritime »

+ Site Internet pédagogique

+ Cartographie opérationnelle Infra POLMAR (vulnérabilité et intervention) sur chaque EPCI littoral du département

Indicateur n°4 : Opérations de sensibilisation : 8

+ Réunions de sensibilisation pour les acteurs du territoire : 4 (une sur chacun des 4 EPCI littoraux du Pays de Vannes-Auray)

+ Conférences grand public : 4 (une sur chacun des 4 EPCI littoraux du Pays de Vannes-Auray)

Indicateur n°5 : Formation : 4

+ Formation aux missions de reconnaissance destinée à tous les acteurs du territoire : 4 (une sur chacun des 4 EPCI littoraux du Pays de Vannes-Auray)

6 - Calendrier Prévisionnel

Echéance	Date	Commentaire
Phase 1	30/06/2020	Phase 1 : période du 01.06.19 au 30.06.20
Phase 2	30/09/2021	Phase 2 : période du 01.07.20 au 30.09.21
Phase 3	31/12/2021	Phase 3 : période du 01.10.21 au 31.12.21

PRESENTATION QUALITATIVE DU PROJET - EUROPE

1 - Critères obligatoires

1 - Mon projet se déroule-t-il sur le territoire du GALPA Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Oui, sur l'intégralité du littoral du Morbihan, soit le territoire du GALPA Pays d'Auray - Pays de Vannes et celui du GALPA du Pays de Lorient

2 - Mon projet répond-il à un ou plusieurs des objectifs de la stratégie DLAL FEAMP Pays d'Auray – Pays de Vannes ?

Oui, le projet répond aux trois objectifs suivants :

- + Favoriser le dialogue entre professionnels, collectivités et usagers de la bande côtière
- + Accompagner les acteurs locaux pour une meilleure prise en compte des risques liés à la dégradation de la qualité des milieux de production
- + Sensibiliser les usagers à la préservation de la qualité des ressources

3 - Mon projet est-il innovant, apporte-t-il une plus-value, une nouveauté au territoire ?

L'absence de pollution majeure depuis l'Erika en décembre 1999 a pu donner l'illusion que le risque de pollution maritime avait diminué au large des côtes morbihannaises. L'accident du Grande America en mars 2019 vient rappeler la réalité de ce risque et la nécessité de se préparer à gérer de tels événements. Néanmoins, prises par d'autres priorités, les collectivités et autres acteurs du littoral n'ont souvent pas les moyens en interne de réaliser cette tâche pour un risque à fréquence faible. Vigipol apporte donc cette expertise au moment où ils en ont besoin.

Ainsi, à ce jour, les territoires littoraux du Morbihan ne sont pas préparés à lutter contre une pollution maritime, à l'exception des communes de la ria d'Etel qui bénéficient déjà d'une démarche Infra POLMAR avec Vigipol, en lien avec le Syndicat mixte de la ria d'Etel (SMRE). D'autres territoires du département ont manifesté leur intérêt sans encore sauter le pas.

Le projet constitue une innovation territoriale dans la mesure où il propose une approche globale qui permettra à la fois de travailler sur l'ensemble du littoral du département et d'impliquer l'ensemble des acteurs du littoral, et non pas seulement les collectivités. Il s'agit donc ici à la fois de préparer chaque commune et chaque EPCI tout en les mettant en perspective avec les territoires adjacents et en les articulant avec les démarches analogues conduites en parallèle sur les autres départements bretons.

Enfin, le projet s'inscrit aussi dans le calendrier des élections municipales de mars 2020 afin d'éviter que cette période n'entraîne un gel temporaire de la préparation face au risque de pollution maritime le temps que les nouvelles équipes municipales ne soient en place. Il prévoit ainsi des actions qui peuvent être menées dès à présent au niveau technique (diagnostic risques, mise en réseau des acteurs du littoral, analyse de la vulnérabilité des territoires, formations des agents des collectivités aux missions de reconnaissance, etc.).

2 - Critères optionnels (minimum 3/5 atteints)

1 - Intérêt collectif et/ou bénéficiaire collectif

Le projet est d'intérêt collectif dans la mesure où la sensibilisation et la préparation au risque de pollution maritime concernent tout le littoral départemental et l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion et/ou impactés en cas de pollution maritime. Il aura ainsi des répercussions positives sur l'ensemble des populations et activités économiques en lien avec la mer du Morbihan.

2 - Mon projet implique-t-il les professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques, à savoir le public cible du programme DLAL FEAMP Pays d'Auray-Pays de Vannes ?

Les professionnels des filières halieutiques sont particulièrement concernés par le risque de pollution maritime, en raison des conséquences potentiellement dommageables d'un tel événement sur leurs activités. Leur implication est donc souhaitée à la fois :

- + en amont pour comprendre leurs besoins et leurs contraintes face au risque de pollution maritime
- + pour élaborer avec eux les préconisations nécessaires pour préserver leurs activités qui seront à inclure dans les plans Infra POLMAR des collectivités littorales
- + pour constituer un réseau d'acteurs qui se connaissent et pourront ainsi agir de concert plus efficacement en cas de pollution

3 - Mon projet préserve-t-il les ressources et la qualité de l'environnement ?

Le projet vise à instaurer de bonnes pratiques au sein des acteurs du littoral et de la population pour une gestion efficace des arrivages à la côte qui permettront de réduire globalement les impacts des pollutions sur les milieux naturels et les activités en lien avec la mer et donc de préserver la qualité des milieux. Les actions de sensibilisation en faveur des professionnels de la mer et du grand public permettront également de promouvoir des pratiques écoresponsables en matière de gestion des macro-déchets sur le littoral.

4 - Mon projet est-il viable économiquement ?

Le projet est viable économiquement dans la mesure où il permet d'amorcer de manière globale et simultanée la préparation de l'ensemble du littoral départemental. Il repose aux 2/3 sur du temps de travail des agents de Vigipol, sans investissement significatif. Les actions proposées forment un tout cohérent qui constitue un socle suffisamment solide pour escompter une adhésion progressive des communes et EPCI à Vigipol, dont les contributions permettront de pérenniser les actions à l'issue du projet. Dès à présent, les cotisations des adhérents (130 communes, trois départements et la région Bretagne) permettent d'assurer les 20 % d'autofinancement sur la durée totale du projet (jusqu'à fin décembre 2021).

5 - Mon projet permet-il de créer ou de maintenir des entreprises, de l'emploi ?

Oui, le projet permet de créer un poste de chargé de mission "Infra POLMAR" supplémentaire au sein de Vigipol. Ce poste sera pérennisé à l'issue du projet grâce à l'adhésion des collectivités littorales du Morbihan.

3 - Accès public aux résultats de l'opération (obligatoire)

1 - Quelle communication publique ai-je prévu sur les résultats de mon projet ?

L'ensemble des réalisations du projet feront l'objet d'une communication publique et se traduiront par la production de plusieurs supports de communication dédiés (exposition et conférences grand public, documents de sensibilisation et site Internet). Ils seront diffusés à l'ensemble des partenaires concernés par le projet :

- + Collectivités littorales : toutes les communes et EPCI littoraux du Morbihan, le Département, la Région
- + Services de l'État : SIDPC (préfecture), DDTM (DAM et Correspondant POLMAR)
- + Professionnels en lien avec la mer : comité départemental des pêches, comité régional de la conchyliculture, Agence de Développement du Tourisme du Morbihan, CESER Bretagne, etc.
- + Organismes en charge de la gestion de l'environnement : SMRE, Syndicat mixte Grand site « Dunes sauvages de

Gâvres à Quiberon », PNR Golfe du Morbihan, Institut d'Aménagement de la Vilaine, Conservatoire du littoral
+ Associations de protection de l'environnement : CPIE Belle-Île-en-Mer, Volée de piafs, ANSEL, etc.

De plus, dans le cadre de l'extension de Vigipol au niveau national, ce projet développé à l'échelle du Morbihan servira de modèle pour d'autres départements littoraux au-delà de la Bretagne.

PRESENTATION FINANCIERE

Les dépenses prévisionnelles doivent être du même montant que les recettes prévisionnelles

Seules les dépenses qui ne font l'objet ni d'une récupération de TVA ni d'un assujettissement à la TVA peuvent être présentées en TTC.

Récupération de la TVA : Oui

Assujettissement à la TVA : Non

Dépenses Réelles		
Description des postes de dépenses	Montant (EUR HT)	%
Frais de personnel	57 000.00	58.82
Frais de gestion	8 550.00	8.82
Frais de déplacement	5 700.00	5.88
Frais d'études	5 700.00	5.88
Frais de communication	17 100.00	17.65
Frais d'affranchissement	1 140.00	1.18
Achat de matériel informatique	1 710.00	1.76
Total	96 900.00	100.00

Recettes		
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR TTC)	%
Région - Cofinancement Région pour le DLAL FEAMP	38 760.00	40.00
Europe - FEAMP - DLAL	38 760.00	40.00
Autofinancement public	19 380.00	20.00
Total	96 900.00	100.00

Décision / Avis du Comité Unique de Programmation (CUP)

Date : 18/07/2019

Pour : Comité pour avis d'opportunité

Avis / Décision : FAVORABLE SOUS RESERVES

Fonds mobilisé Europe - FEAMP - DLAL : 38 760.00 EUR

Fond mobilisé Region : 38 760.00 EUR

Explication / Commentaires :

Précisions apportées par la présentation orale du porteur de projet

- VIGIPOL peut jouer un rôle de courroie de transmission entre la préfecture et les communes en cas de crise afin de prendre des décisions rapides et cohérentes, sachant que la gestion de la pollution en mer est une compétence d'État.
- Le Morbihan est avec l'Ille et Vilaine les 2 départements qui comptent le moins d'adhérents à VIGIPOL.
- Les professionnels de la pêche et de la conchyliculture sont parmi les premiers publics impactés en cas de pollution maritime. La prise en compte de leurs attentes est donc essentielle dans le projet.

Remarques émises suite à un échange avec les membres présents :

Etre vigilant sur les bons acteurs à associer :

- Le partenariat avec le CRC et le CDPMEM est à valider
- Il paraît important de présenter le projet avant tout aux intercommunalités pour obtenir une adhésion plus large et plus rapide des acteurs du territoire.
- Les plaisanciers sont importants à impliquer également car ils peuvent avoir un rôle de sentinelle.

- La compagnie des ports du Morbihan est un acteur clé sur le territoire.

Avis favorable avec réserves à l'unanimité - 7 critères sur 8 atteint (critère à atteindre : Implication des professionnels ou futur professionnels des filières halieutiques)

Réserves à lever :

- La bonne implication des professionnels.
- Qu'il n'y ait pas de doublon avec le financement régional prévu dans le cadre d'une convention actuelle : Mme GALLO précise qu'une réunion est prévue le 09 juillet pour clarifier ce point.